AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1081
FR0004007813-FS0549

10 mai 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

KAUFMAN & BROAD SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 mai 2016, complété notamment par un courrier reçu le 9 mai 2016, la société FIL Investments International[1] (Beech Gate, Millfield Lane, Lower Kingswood, Tadworth, KT20 6RP, Grande Bretagne), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 mai 2016, le seuil de 5% du capital de la société KAUFMAN & BROAD SA et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 163 379 actions KAUFMAN & BROAD SA représentant autant de droits de vote, soit 5,58% du capital et 2,90% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions KAUFMAN & BROAD SA hors et sur le marché.

À cette occasion, la société FIL Limited **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés FIL Investments International et FIL Fund Management Limited qu'elle contrôle, 1 174 319 actions KAUFMAN & BROAD SA représentant autant de droits de vote, soit 5,64% du capital et 2,93% des droits de vote de cette société[2].

[1] Société contrôlée par FIL Limited, une société holding d'une groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Sur la base d'un capital composé de 20 837 039 actions représentant 40 107 637 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.